



LES ARCHERS D'INGRÉ

Agrément 24 45 112 - DRJS 45 97 0205
<http://www.archers-ingre.fr/> pascal.reau@wanadoo.fr



Trophée Départemental des Jeunes Archers (réservé aux archers du Loiret inscrits en Spécial Jeunes et n'ayant pas fait de concours officiel)

SAMEDI 1er avril 2017

Greffe	Contrôle du Matériel	Volées d'essais	Début des tirs
12 h 30	13 h 15	13 h 30	13 h 45

Gymnase de la Coudraye - avenue de la Coudraye- 45140 INGRÉ

RÈGLEMENT :

**Règlement spécifique pour ce trophée,
joint au mandat**

- ↔ Blasons de 122 cm pour les niveaux 3
- ↔ Blasons de 80 cm pour les niveaux 2
- ↔ Blasons de 60 cm pour les niveaux 1
- ↔ Blasons de 40 cm pour les AS
- ↔ Blasons de 122 pour les poussins

ARBITRES : Etienne PIAULT et Franck VILLOIN

ENGAGEMENT : 3.50€

PAIEMENT OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION

Chèque à l'ordre des Archers d'Ingré à adresser à

☒ Laurence CLANET - 6 rue du Gaigneau 45380 La Chapelle Saint Mesmin

☎ 02.38.75.89.67 ou 06.88.81.39.60 - Courriel : laurencedu45@wanadoo.fr

RÉCOMPENSES : Trophée aux 3 premiers de chaque niveau



Chaussures de sport (semelles blanches ou non marquantes) obligatoires

Tenue blanche ou de club obligatoire

Attestation de licence 2016/2017, feuilles de niveau et passeports obligatoires

Buvette sur place

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT PAR INTERNET jusqu'au lundi 27 mars 2017
à l'adresse suivante :

http://demulau.hebfree.org/ArcInscription/Jeunes__1er-avril-2017__Ingr%E9/

Plan d'accès au gymnase de la Coudraye

Coordonnées GPS :

Lat. $47^{\circ}55'18.28''N$ - Long. $1^{\circ}50'14.70''E$



Règlement

Trophée des jeunes archers – Samedi 1^{er} avril 2017

Principe : concours en 2 parties – respect des catégories du spécial jeunes

- Un tir individuel
- Mise en situation de duels sans élimination
- Tous les archers font 15 volées

Règlement :

Une série de 6 volées de 3 flèches donne un classement suivi de duels par poules

Poules de 4 archers

Duels sur 3 volées

- 3 points si volée gagnée
- 2 points si égalité
- 1 point si volée perdue

Si égalité à la fin des 3 duels : flèche de barrage pour départager les 2 archers.

Pour une poule de 3 archers, l'archer sans adversaire tire ses volées :

il marque 3 points si son score est supérieur aux 2 autres, 2 points s'il est entre les 2 et 1 point s'il est inférieur aux 2 autres.

En cas d'égalité avec un archer, il marque le même nombre de points que cet archer.

Si poule de 5

Un duel + un triel avec le même comptage que pour une poule de 3

Si une catégorie regroupe moins de 4 archers, elle sera classée avec un autre niveau. Chaque niveau tire sur son blason de référence.